

Madame le Recteur, mesdames et messieurs

Le comité de suivi alsacien des rythmes scolaires est aujourd'hui installé. L'Unsa Education s'en réjouit puisque c'est elle qui l'a demandé et obtenu de notre Ministre.

Permettez-moi de revenir rapidement sur le douloureux accouchement de cette réforme. Les déclarations souvent maladroites, parfois contradictoires, de notre très médiatique ministre ont réussi à provoquer la paradoxale vindicte d'un corps enseignant rendu exsangue par la violence des politiques éducatives antérieures. Dans le flou qui régnait début 2013, nos collègues ont été tentés de rejeter cette réforme par principe, estimant que la priorité en matière de réforme était ailleurs. Ils attendaient et attendent encore des programmes de qualité, une revalorisation de leurs salaires parmi les plus faibles de l'OCDE, ou un redémarrage des RASED... Pour le ministre la priorité était autre, il était urgent et emblématique de changer les rythmes. Incompréhension, premier décalage entre le terrain et le Ministère.

Je veux ici dissiper tout malentendu. L'Unsa Education a toujours été opposée à la semaine de 4 jours imposée en 2008, sans la moindre concertation. Nous avons toujours dit que les rythmes actuels, c'est-à-dire l'organisation de l'enseignement sur 4 jours ne sont pas adaptés. Notre position est toujours la même et nous sommes favorable à la modification des rythmes scolaires à la française.

Toutefois, le SE-Unsa estime qu'il est de son devoir d'exiger des garanties quant à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Nous approuvons la loi d'orientation. Nous disons oui aux 60 000 postes, oui à plus de maîtres que de classes, oui à la scolarisation des 2 ans, oui au retour de la formation initiale, ... Nous sommes en total désaccord avec d'autres qui rejettent en bloc la loi d'orientation et la réforme de la semaine scolaire.

Mais pour le SE-Unsa, l'aménagement de la semaine scolaire ne doit pas se faire de manière dogmatique sans prendre en compte l'intérêt des élèves et des enseignants.

Le SE-Unsa revendique :

1- que les **conseils d'école soient la cheville ouvrière** de cette réforme. Pour rappel, seul le SE-Unsa avait déposé un amendement dans ce sens, malheureusement rejeté par le ministère ;

2- que cette réforme des rythmes **écourte réellement les journées** des élèves et des enseignants ; nous savons qu'ici ou là, des idées ont germé ; Par exemple,

l'envie d'une pause méridienne king-size, de 2 heures et demi, voire 3 heures existe dans telle ou telle commune... La motivation en est financière, et cela nous ne pouvons pas l'entendre. La réforme des rythmes a pour seul et unique objectif l'améliorer des conditions de réussite de nos élèves ! Madame et Monsieur les DASEN, nous comptons sur votre courage politique pour défendre tout simplement nos élèves, puisque vous êtes les garants des conditions d'apprentissage qui leur seront proposées.

3- qu'une **reconnaissance financière** se concrétise pour les enseignants : elle est nécessaire, légitime et urgente ; les négociations carrière qui s'ouvrent imminemment devront concrétiser cette attente légitime des collègues du 1^{er} degré qui n'en peuvent plus d'être toujours des sous-profs.

4- qu'un **comité de suivi paritaire** soit créé dans le département et nous l'avons obtenu.

5- qu'une **prise en charge extra-scolaire éducative de qualité** puisse être proposée à nos élèves. En effet, aujourd'hui, nous les récupérons souvent dans tous leurs états, lorsqu'ils reviennent de la cantine. De la qualité de la prise en charge méridienne dépendra les conditions de travail de nos élèves, l'après-midi, en terme de disponibilité aux apprentissages.

Concernant cette instance nouvelle que nous inaugurons aujourd'hui, je me permets de souhaiter que les échanges qui s'y tiendront seront constructifs et concrets, qu'il sera question des problématiques précises au plus proches du terrain. Pour nous, ce comité doit être le lieu où seront exposés, par exemple, les conflits entre les communes et les conseils d'école, parce qu'il risque bien d'en avoir. Comme la quasi-totalité des écoles alsaciennes reportent les changements à 2014, nous aurons certes le temps de nous rôder. Il faudra parler clair, traiter des litiges, des soucis, dans l'objectif de les résoudre. Car s'il est évident que Madame et Monsieur les Directeurs académiques seront les décideurs, ce comité de suivi doit avoir un rôle d'alerte et de consultation réel. D'où mon étonnement puisqu'aucun document préparatoire à ce comité de suivi, ne nous est parvenu, ni la liste des communes concernées en 2013 ni surtout l'organisation et les horaires scolaires qui y seront proposés.

Dans le même ordre d'idée nous souhaitons connaître rapidement la périodicité des réunions de ce comité de suivi ainsi que les prochaines dates auxquelles il se tiendra. En effet, le cadre temporel est clair : toutes les écoles seront aux 4 jours et demi dans 15 mois.

Voilà donc les attentes de l'Unsa Education. Nous serons exigeants pour cette réforme, aux côtés de nos collègues enseignants qui en seront les artisans. Mettons ici tout en œuvre pour que le seul gouvernail de cette réforme soit bien la réussite de nos élèves.